FEVRIER 2022 NUMERO 10

PARLONS Z'EN

Bulletin d'informations

SOMMAIRE

- L'ÉDITO DU MAIRE
- L'AGENDA
- TEMPS FORTS DE 2021
- LE PLU
- LE BUDGET
- BOULANGERIE / MAISON DE SANTÉ
- LES TRAVAUX D'ÉTÉ
- INTRAMUROS
- COMMISSION JEUNES
- DÉMARCHES PARTICIPATIVES
- DES CHANGEMENTS
- L'ÉPICERIE
- L'ÉTAT CIVIL
- COORDONNÉES UTILES
- CONTACTS EN MAIRIE

Du nouveau et de l'ambition pour 2022 !

L'EDITO DU MAIRE

Chères Monticelloises, chers Monticellois,

Pour commencer cet édito, ne pouvant célébrer la traditionnelle cérémonie des vœux et partager la galette ainsi que le verre de l'amitié, je tiens avec mon équipe municipale à vous présenter, ainsi qu'à vos proches le meilleur pour 2022. Encore une fois, cette année, je suis partagé entre deux sentiments étroitement liés aux circonstances de vie actuelle : le doute et l'espoir.
La pandémie de la covid-19 bouleverse bien sûr nos vies depuis bientôt deux ans puisque le gouvernement nous oblige à nous adapter constamment au gré des contraintes sanitaires. Je souhaite remercier la population qui dans une large majorité respecte toutes les préconisations dans un esprit citoyen. Une fois de plus, j'en appelle à la responsabilité de chacun pour respecter les gestes barrières. Vous faites preuve d'une grande capacité de résilience. Continuez à prendre soin de vous ; préserver sa santé est indispensable. Mais, je suis également attiré par la volonté enthousiasmante de retrouver la convivialité, d'améliorer le cadre de vie des habitants, de leur apporter plus d'aménagements, plus de services, plus de cohésion sociale, plus de sécurité etc. …

Très vite, j'ai opté, en délaissant le doute, pour l'espoir, porteur de notre avenir. Mais on ne peut parler d'avenir et d'espoir que si l'on convoque l'intérêt général, à partager avec les citoyens le chemin à parcourir. L'intérêt général n'est pas que l'affaire des pouvoirs publics seuls, il concerne aussi en réalité le citoyen.
C'est aussi en jouant collectif et en respectant les règles de savoir-vivre que notre village continuera d'être aussi beau et accueillant.

Toutefois, nous déplorons encore des incivilités concernant la vitesse, le stationnement anarchique, les déjections canines, les déchets abandonnés sur les trottoirs de notre village. Une fois de plus, j'en appelle au civisme et à la responsabilité de chacun pour éviter les trop nombreuses interventions de nos services techniques. C'est alors notre argent public qui s'évapore au lieu d'être orienté vers des investissements productifs pour les Monticellois. Mais, ces actes-là ne doivent pas nous démotiver et freiner le développement de notre commune, ils seront donc sanctionnés. La préservation de notre environnement et l'embellissement de la commune est également une priorité dont vous êtes acteurs au quotidien. Une nouvelle commission ayant pour but de travailler sur le fleurissement et l'aspect environnemental est ouverte aux monticellois et une liste d'inscription est disponible en mairie. La synergie et le travail d'équipe sont les moyens de faire émerger plus d'idées, de savoir et d'innovations.

Concernant les travaux, la création de la boulangerie a repris. Nous recevons de nombreuses candidatures pour l'exploitation de ce commerce. La dernière phase du ravalement de la mairie est finalisée. Ces travaux d'embellissement ont été subventionnés par le département à hauteur de 40 %.
La maison de santé a ouvert ses portes le 10 janvier. Nous avons le plaisir d'y accueillir un chiropracteur, une psychologue, un infirmier, une auxiliaire de puériculture, une praticienne du bien-être et bientôt un médecin.

Nous envisageons également la création d'un nouvel espace de garderie au sein de l'école. Un dossier de demande de subvention a été déposé. La réalisation de ces projets revêt un caractère incontournable, ils vont insuffler une nouvelle dynamique à notre commune.

Comme vous le savez, la municipalité mène une politique ambitieuse dans différents domaines. Les élus du conseil municipal ont souhaité mettre l'accent sur les services de proximité, de la culture, de la jeunesse avec sa nouvelle commission (Commission des Jeunes Monticellois) et sa nouvelle application de communication mobile « Intramuros » permettant d'avoir en temps réel les informations de votre mairie.

En octobre, j'accueillais avec mon équipe municipale les nouveaux arrivants de Montceaux-Lès-Meaux. Ces derniers appréciaient les installations et la qualité du cadre de vie propices aux familles : la qualité de l'offre scolaire et périscolaire, le cadre environnemental, sa richesse historique et culturelle, son auberge, l'épicerie de Juliette, ses associations, ainsi que les projets d'infrastructures à venir pour l'année 2022.

Vous avez bien compris que notre philosophie fait appel à la volonté d'agir ensemble pour notre village.
Je vous souhaite à toutes et tous une belle année 2022.

Bien fidèlement à vous

Michel Belin

L'AGENDA 2022

19 et 20 mars : Salon des vins et de la gastronomie
17 avril : La Chasse aux œufs de Pâques
22 mai : La Brocante
27 mai : La Fête des voisins
15 juin : La Kermesse
25 et 26 juin : Festival Emmenez-moi
2 juillet : La Monticelloise
15 septembre : Journée du Patrimoine + Une naissance, un arbre
24 septembre : Nettoyons la nature
7 octobre : Cérémonie des diplômés
Novembre : Randonnée VTT (date à confirmer)

"En fin de compte, les dates ne sont pas essentielles dès lors qu'on se souvient des évènements et qu'on arrive à les classer dans l'ordre"

Stephen KING

LES TEMPS FORTS 2021

Le Festival Emmenez-moi

Chaque année, le festival du Patrimoine « Emmenez-moi » vous invite à découvrir la richesse culturelle seine-et-marnaise. Du 2 au 4 juillet 2021, des animations artistiques et culturelles étaient proposées dans notre commune comme un cinéma en plein air, un marché campagnard, un concert, une exposition de voitures.

Nettoyons la nature

Samedi 26 septembre 2021, nous avons nettoyé la nature à Montceaux . Plus d'une trentaine de villageois sont venus braver la fraîcheur automnale. Au final, c'est 25m3 de déchets qui ont été ramassés aux abords du village. La météo, pas trop capricieuse, nous a permis de terminer avec un barbecue. Chaque participant est reparti avec son petit pot de miel récolté sur la commune. Michel Belin et les membres du conseil remercient les bénévoles pour leur participation.

Le cirque et la remise de diplômes

Pendant la 1ère semaine d'octobre, les enfants de l'école ont vécu une expérience inoubliable : « l'école du cirque ». Une semaine sans cartable, aux côtés de professionnels, pour s'entraîner à des numéros variés sous un véritable chapiteau dressé sur la place de la mairie : équilibre, jonglerie, trapèzes, clowns… Et pour finir cette semaine d'apprentissage, le vendredi soir : un vrai spectacle pour les parents et les habitants du village, qui ont été nombreux à applaudir les artistes en herbe. Même les maîtresses se sont prêtées à l'exercice et ont présenté un numéro !

Treize jeunes se sont vus remettre également un certificat de réussite ainsi qu'un bon d'achat. Nous tenons encore une fois à les féliciter pour leurs parcours scolaire et leurs résultats.

La Course La Béninoise

L'association Sharing and Solidarity for Benin a proposé une course et une marche en soutien aux populations beninoises défavorisées le dimanche 17 novembre 2021.

La cérémonie du 11 novembre

La cérémonie s'est déroulée sous le soleil en présence des élus du conseil municipal, des enfants et des parents d'élèves de l'école du Chat Perché.

Le PLAN LOCAL D'URBANISME

Enquête publique

En 2017, le Conseil Municipal s'est lancé dans une révision générale du PLU, afin de le mettre en conformité avec les prescriptions de la loi ALUR, tout en y apportant les compléments réglementaires nécessaires pour protéger le territoire communal d'une urbanisation démesurée et pour conserver à notre village labellisé « de caractère » son cachet particulier.
Cette démarche longue et relativement complexe a malheureusement été suspendue fin 2020, l'annulation partielle du résultat des élections municipales et la crise sanitaire nous ayant contraint à reporter l'enquête publique de 12 mois.
En cette fin d'année 2021, cette révision générale du PLU entre maintenant dans sa phase finale.
L'enquête publique tant attendue vient de se terminer, du 25 octobre au 27 novembre la possibilité a été offerte à chaque Monticellois de faire part de leurs observations, propositions et contre-propositions par écrit ou oralement en rencontrant directement le commissaire enquêteur, présent en mairie pendant trois demi-journées
Dès que le commissaire enquêteur aura remis son rapport, ce document sera mis à la disposition du public en mairie et sur le site internet de la commune. Le Conseil Municipal examinera alors l'ensemble des avis joints à l'enquête, les observations du public et les conclusions du commissaire enquêteur, à l'issue, le projet initial du PLU pourra éventuellement être modifié ou complété.
Le PLU finalisé devra ensuite être approuvé par délibération du Conseil Municipal. Il sera alors transmis au Préfet avec la délibération d'approbation pour avis, à l'issue de cette dernière étape prévue au 1er trimestre 2022, le PLU sera dit exécutoire, c'est-à-dire qu'il sera opposable à tous, administration et habitants.

Depuis le 1er janvier, les habitants de Montceaux-Lès-Meaux peuvent effectuer leurs demandes d'autorisation d'urbanisme sous forme numérique dans iDE'AU : https://ideau.atreal.fr/

Vous pourrez ensuite choisir quel dossier vous souhaitez créer :
- Permis de Construire : pour Maison Individuelle (PCMI) ou classique (PC) ;
- Permis d'Aménager (PA) ;
- Permis de Démolir (PD) ;
- Déclaration Préalable de travaux : pour Maison Individuelle (DPMI) ou classique (DP) ;
- Certificat d'Urbanisme : d'information (CUa) ou opérationnel (CUb) ;
- Déclaration d'Intention d'Aliéner (DIA)

iDE'AU est votre portail de Gestion de la Relation Usager dédié aux Autorisations d'Urbanisme. Il apporte une solution simple et efficace de Saisine par Voie Electronique pour le dépôt et le suivi dématérialisé des dossiers d'urbanisme.

LE BUDGET

Lors du conseil municipal du 29 septembre 2021 a été voté sur proposition de la commission des finances afin de compenser la suppression de la taxe d'habitation :

- maintien de la taxe d'aménagement à 20% pour les zones au coeur du village (UAa, UAb) et les zones d'habitat isolé en milieu agricole ou naturel (NH),
- augmentation de la taxe de 7% à 9% pour les autres zones
- Il a été décidé de limiter à 40% l'exonération de la taxe foncière sur deux ans pour les nouvelles constructions

La municipalité n'a pas souhaité augmenter la taxe foncière pour les habitants considérant que les monticellois participent déjà depuis de nombreuses années à l'aménagement et l'embellissement de la commune.

En résumé :

- Taxe d'habitation : 14,40 %
- Taxe foncière sur le bâti : 38,23 % (taux de 20,23 % de la commune majoré du taux de 18 % du département).
- Taxe foncière sur le non bâti : 56.25%

L'AVANCÉE DES TRAVAUX

La Boulangerie

Les travaux ont repris le 2 décembre !

Après l'obtention des dernières autorisations administratives nécessaires à la poursuite des travaux, ces derniers ont redémarré. Le coulage des fondations et de la dalle ont eu lieu le 14 janvier.
Gageons que cette reprise aboutira à la finalisation de la construction de la future boulangerie en 2022. Par ailleurs, l'équipe municipale est actuellement en train d'étudier les candidatures des artisans boulangers souhaitant s'implanter dans notre belle commune.

Le projet a d'ailleurs attiré l'attention de la chaîne France 3, qui a diffusé un reportage lors du journal régional le 19/20, du 21 décembre 2021.

La maison de santé

Ouverture de la maison de santé de Montceaux !

L'inauguration du pôle médical prévue initialement le dimanche 23 janvier a été annulée en raison des conditions sanitaires. Vous pourrez désormais faire appel à :

- Cynthia SAULEM, Chiropracteur : 06.61.47.24.62
- Cindy BOISSEAU, Auxiliaire de puériculture : 06.24.97.20.71
- Sacha DE SOUZA, Infirmier : 06.32.36.32.07
- Noémie BOUVILLE, Praticienne bien-être : 06.73.99.89.27
- Laura BENGHOZI: Psychologue : 06.22.05.80.61

LES TRAVAUX D'ÉTÉ

Quelques travaux ont eu lieu

- Ravalement extérieur de la Mairie
- Réfection du grillage de la cour de l'école
- Réfection du coussin berlinois en bas du Chemin du Vieux Pavé
- Changement des fenêtres des appartements au-dessus de l'école, loués par la Mairie.

Suite aux inondations de cet été,

- Curage des fossés dans le haut du village
- Réfection des chaussées Rue de Saint-Jean et autres réparations ponctuelles,
- Création d'une retenue tampon Rue de Saint-Jean (au bout de la rue des Ormeaux) pour absorber le torrent d'eau venant du chemin de terre lors de fortes pluies.

INTRAMUROS

Montceaux se modernise

L'application Panneau Pocket qui vous permettait de suivre notre actualité est maintenant remplacée par l'application mobile Intramuros. Venez nous suivre !

Ce nouveau canal vous permet toujours d'être informés et alertés. Vous recevez des notifications directement sur votre smartphone. Vous avez la possibilité d'accéder au journal de la commune, aux événements de notre bassin de vie et aux points d'intérêt touristiques des alentours.

Les nouvelles fonctionnalités vont désormais permettre de vous faire participer à la vie locale de notre village. Nous mettons à votre disposition plusieurs services comme :

- l'annuaire avec les coordonnées de la municipalité et ses acteurs locaux
- le signalement d'un dysfonctionnement sur la commune,
- la possibilité de participer à des sondages
- la consultation des menus de cantine de l'école
- la réservation de la salle des fêtes

Vous pourrez prendre contact directement avec :

- les associations,
- l'école,
- l'Auberge du Vieux Pavé,
- l'épicerie itinérante,
- le taxi,
- la maison de santé.

LA COMMISSION DES JEUNES

La Commission des Jeunes Monticellois remplace le Conseil Municipal es Jeunes

Le CMJ évolue

Soucieux d'impliquer et de sensibiliser les plus jeunes d'entre nous à la vie démocratique locale, la mairie souhaite remplacer le Conseil Municipal des Jeunes par une Commission des Jeunes Monticellois.

Nous recherchons 15 jeunes entre 9 et 16 ans pour une durée de 2 ans.

Les procédures sont simplifiées, il suffit de s'inscrire simplement auprès des services de la mairie avant le 30 avril 2022.

Objectifs : participer à la vie locale, proposer et mener à bien des projets etc.

La jeunesse représente le pilier de toute nation. Elle doit donc voir en chaque opportunité qui se présente, un challenge et une chance de démontrer son potentiel et son engagement."

Elvis ADJAHOUNGBA

DÉMARCHES PARTICIPATIVES

Villes et villages fleuris 2022

La commune de Montceaux-lès-Meaux, souhaitant participer au concours des villages fleuris, a pour projet de créer des massifs écologiques et floraux dans les rues. Cette volonté a pour objectif l'embellissement de notre village.

Pour ce faire, nous avons besoin de bénévoles, de votre savoir faire ainsi que de votre créativité.
Vous pouvez nous soumettre vos idées via l'application IntraMuros ou par mail et participer à leur mise en place.

Création d'un site de compostage

La loi oblige les communes à mettre en place des sites de compostage d'ici le 31 décembre 2023.

Qu'est ce que le compostage ?

Le compostage est une décomposition des matières organiques par les micro et macro-organismes du sol, tels que les champignons ou les vers. Ce processus biologique conduit, après quelques mois de fermentation, au compost, un fertilisant naturel.
Le compostage permet de limiter la quantité d'ordures ménagères à traiter et le transport de ces déchets. La fermentation est toutefois ralentie en hiver, quand les températures extérieures sont basses et les déchets de jardins moins importants. Quelle que soit la saison, il est tout de même important d'alimenter régulièrement le composteur afin de maintenir les micro-organismes en activité et de poursuivre la fermentation.

La municipalité souhaite ainsi créer un site de compostage derrière le cimetière. Si vous souhaitez participer à l'élaboration de ce projet, rejoignez la commission fleurs et environnement !

Création de la Commission fleurs et environnement

Appels à bénévoles

La mairie de Montceaux-Lès-Meaux a décidé de créer une nouvelle commission ouverte aux monticellois. Cette dernière a pour but de travailler sur le fleurissement de la commune mais également sur l'environnement notamment en ce qui concerne l'installation de composteurs. L'objectif étant l'embellissement de notre village.
Si vous êtes intéressés pour participer à cette commission, merci de prendre contact avec la mairie à mairiemontceauxlesmeaux@gmail.com ou au 01.64.35.93.19.

"Rien ne se perd, rien ne se crée, tout se transforme."

Antoine Laurent DE LAVOISIER

QUELQUES CHANGEMENTS

Les dates de collecte des ordures ménagères ont changé

RÈGLES DE SAVOIR VIVRE

Assurer la sécurité des citoyens, une priorité

Le conseil municipal a proposé de prendre un arrêté municipal afin de réglementer l'entretien des trottoirs et des caniveaux. Afin de maintenir les trottoirs propres et la sécurité de tous, il est obligatoire d'assurer :
la taille des haies, l'élagage des arbres, le ramassage des feuilles, le déneigement, éviter tout dépôt et dégradation de la voie publique.

Tout contrevenant recevra par courrier une mise en demeure avec un délai de 15 jours pour réaliser l'élagage et un délai de 48 heures pour les autres problématiques En cas de non respect, l'intervention de notre agent sera facturée 200 euros. Cet arrêté est entré en vigueur depuis le 1er février 2022.

Des trottoirs propres pour notre village

L'EPICERIE ITINERANTE

Le Panier de Juliette

Venez découvrir Le Panier de Juliette. Une épicerie itinérante qui vous propose des produits locaux en vrac frais, des produits d'entretien etc.

La pétillante propriétaire vous accueille le mercredi de 11h30 à 12h30 et le dimanche de 11h00 à 11h45 en semaine paire sur la place de la Mairie.

L'ÉTAT CIVIL

Les naissances

- Naissance d'Émilyo, Alain, Olivier GUILLEZ né le 24/04/2021
- Naissance de Lilio, Armand, Jean BRARD né le 04/05/2021
- Naissance de Victor OLIMPIO ALEIXO né le 21/07/2021
- Naissance de Pierre, Patrick, Emmanuel Mustafa COËNON né le 17/09/2021
- Naissance d'Emna BELLAMAMMER née le 25/09/2021
- Naissance de Cameron, Judex, ONIL né le 26/10/2021
- Naissance de Matis, Alexandre, Michel TILIOUINE né le 21/12/2021

Les mariages

- Mariage de Thierry, Bruno ZILLI et de Chantal, Marie-Andrée CAZALÉ le 03/07/2021
- Mariage de Charles, Robert HUOT et de Ka Yan Sophine WONG le 31/07/2021
- Mariage de Loïc, Loinel Joseph MONTIGNAC et de Laétitia, Marie, Louisette CONDOU le 04/09/2021
- Mariage de Wilson, Gabriel SILVANO et de Rose-Hélène DARGOS le 18/12/2021

Les décès

- Décès de Geneviève, Marie GUIDON née FAYET-PERRIN le 05/02/2021
- Décès de Marguerite, Marie DIRARD née DEMETS le 20/02/2021
- Décès de Thierry, Marcel, Lucien SUEUR le 08/04/2021
- Décès de Francis, Alain SAN le 24/09/2021
- Décès de Roger, Claude MICHOWIEZ le 23/09/2021
- Décès de Liliane, Mathilde, Fernande RAGOUILLIAUX née PATA le 10/11/2021
- Décès de Marc, Charles PANTALÉON le 29/11/2021

COORDONNÉES UTILES

Un problème à signaler ? Contactez ces numéros

- Le 15 : SAMU, urgences médicales
- Le 17 : intervention de police
- Le 18 : lutte contre l'incendie (pompiers)
- Le 112 : numéro des urgences sécuritaires, de secours aux personnes ou médicales
- Le 114 : réception et orientation des personnes malentendantes vers les autres numéros d'urgence
- Le 115: urgence sociale (SAMU social)
- Le 116 000: urgence sociale (enfants disparus)
- Le 119: urgence sociale (enfance maltraitée)
- Le 191: urgence aéronautique (bientôt en service)
- Le 197: alerte enlèvement ou attentat
- Le 3919 est un numéro destiné aux femmes victimes de violences

CONTACTS EN MAIRIE

Si vous souhaitez nous contacter, vous pouvez venir aux heures d'ouverture de la mairie ou prendre rendez-vous au 01.64.35.93.19 :

- Lundi : 10h00 à 12h00,
- Mardi : fermé,
- Mercredi : 10h00 à 12h00,
- Jeudi : 14h00 à 16h00,
- Vendredi : 10h00 à 12h00.

Merci de privilégier les contacts dématérialisés pour limiter la propagation de la Covid.

Vous pouvez aussi nous écrire sur notre adresse mail : mairiemontceauxlesmeaux@gmail.com

Pour suivre l'actualité de notre village, rejoignez nous sur notre site internet :
· https://www.mairie-montceaux-les-meaux.fr/

Et sur notre page Facebook et sur l'application IntraMuros !

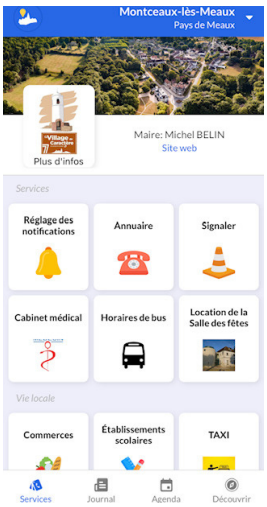

GALERIES PHOTOS

L'école du cirque

Nettoyons la Nature

La cérémonie du 11 novembre

Festival Emmenez-moi

Le Repas de Noël des enfants

Responsable de la Publication : Michel Belin, Maire de Montceaux-lès-Meaux
Comité de Rédaction : Céline Rolland, Patrice Lehougre, Thomas GALLET, Laurence Lelièvre, Vincent Bosson, Bruno Giqueaux